L'INFO *assainissement non collectif*

2025

Extrait du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public

La feuille de synthèse sur le service public d'assainissement non collectif

TERRITOIRE

9 511 habitants

Le service public d'assainissement collectif relève de la compétence du S.I.A.E.P.A de la Région d'Arveyres et regroupe 13 communes de la CALI :
Arveyres, Cadarsac, Daignac, Dardenac, Espiet, Génissac, Izon, Moulon, Nérigean, Saint Germain du Puch, Saint Quentin de Baron, Tizac de Curton et Vayres.
et 5 autres communes :
Baron, Camiac et Saint Denis, Grézillac, Guillac et Lugaignac.

La population desservie est estimée à **9 511 habitants.**

18 communes adhérentes

EXPLOITATION

Régie directe avec prestation de service

Le service est exploité en régie directe avec prestation de service.

Prestataire de service :
Période de contrôle des installations d'assainissement non collectif existantes : 2022 – 2027.

Un service de proximité

CARACTERISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE

Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif

La valeur de l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif, compris entre 0 et 160, correspond à la somme des éléments obligatoires et facultatifs du service public d'assainissement non collectif .

La valeur de cet indice pour 2025 est de 100.

Indice de mise en œuvre : 100

INDICATEUR DE PERFORMANCE

Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

Cet indicateur évalue le pourcentage d'installations d'assainissement non collectif conformes, après contrôle, à la réglementation sur l'ensemble des installations contrôlées depuis la création du service.

Taux de conformité : 80,3 %

TARIF ET RECETTES

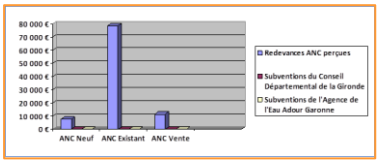
Tarif du contrôle et recettes d'exploitation

Les contrôles de l'assainissement non collectif concernent les dispositifs neufs/réhabilités et existants.

Les redevances perçues auxquelles s'ajoutent les aides du Conseil Départemental de la Gironde et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne composent les recettes d'exploitation du service.

Redevance ANC neuf / réhabilité : 135 €

Redevance ANC existant / vente : 135 €



FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Montants financiers

Les dépenses d'investissement ont pour objectif d'améliorer la qualité et les performances environnementales du service.

Dernier exercice budgétaire :

Mandats émis en 2025 : 7 440,00 €

Budget prévisionnel 2026 : 32 077,92 €